

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
190^e année
8 mai 2014
n° 17 / 7598^e
pages 977 à 1032

DOSSIER

L'ordre juridique
et le discours
du droit

Introduction au dossier

> *Olivier Beaud*

984

Présentation de l'ouvrage

> *Rémy Libchaber*

985

Renouveau et avancée dans la définition du droit

> *Benoit Frydman*

989

A propos de certains éléments de définition du droit

> *Pascale Deumier*

991

Remarques critiques

> *Olivier Jouanjan*

994

ÉDITO

977 *Tweeter n'est pas juger !, Félix Rome*

ACTUALITÉS

980 Artisanat, commerce et TPE : adoption du projet de loi par le Sénat

981 volet baux commerciaux après adoption par le Sénat

982 Compétence européenne (droit d'auteur) : lieu de matérialisation du dommage allégué

POINT DE VUE

998 Progrès et regrets concernant le droit à l'information en matière de transaction pénale,
Jean-Baptiste Perrier

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation :

1000 Troisième chambre civile, *Anne-Lise Collomp, Agnès Pic, Valérie Georget et Valérie Guillaudier*

1010 Chambre commerciale, *Anne-Claire Le Bras, Hélène Guillou et Frédéric Arbellot*

1019 **Notes :** La conformité aux droits fondamentaux des délais de prescription des actions
en responsabilité civile, *note sous CEDH 11 mars 2014, Jean-Sébastien Borghetti*

1024 La transmission du sous-cautionnement à la société absorbante : interrogation autour de la date
de naissance d'une créance singulière, *note sous Com. 7 janv. 2014, Nathalie Martial-Braz*

1029 Irrecevabilité d'une requête en exonération d'une amende forfaitaire et droit à un recours effectif,
note sous Crim. 25 mars 2014, Jean-Paul Céré

ENTRETIEN

1032 Pierre-Yves Gautier - L'éventuel exercice électronique du droit par un non-avocat

DA|LOZ

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

REDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 455 € HT (464,56 € TTC)

Etranger: 521 € HT

Prix au numéro: 21,44 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Mai 2014

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA



980

DROIT DES AFFAIRES

Fonds de commerce et commerçants

Artisanat, commerce et TPE:
adoption du projet de loi par le Sénat

Artisanat, commerce et TPE:
volet baux commerciaux après adoption
par le Sénat

982

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Extradition: interrogatoire et intervention de
l'Etat requérant, *Crim.* 9 avr. 2014

977

ÉDITO par Félix Rome

Tweeter n'est pas juger!

982

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Comité d'établissement:
recours à un expert-comptable,
Soc. 8 avr. 2014

982

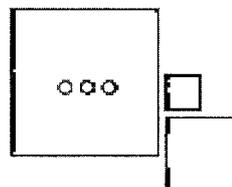
PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (droit d'auteur):
lieu de matérialisation du dommage allégué,
CJUE 3 avr. 2014

Profession juridique et judiciaire

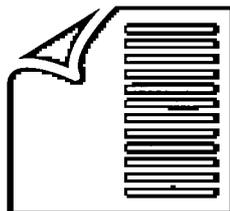
Experts-comptables
(sociétés professionnelles):
publication d'une ordonnance



POINT DE VUE

998

Progrès et regrets concernant le droit à l'information en matière de transaction pénale par Jean-Baptiste Perrier



ÉTUDES ET COMMENTAIRES



DOSSIER

984

Présentation par Olivier Beaud

985

L'ordre juridique et le discours du droit: présentation de l'ouvrage par Rémy Libchaber

989

Renouveau et avancée dans la définition du droit par Benoit Frydman

991

A propos de certains éléments de définition du droit par Pascale Deumier

994

Remarques critiques sur *L'ordre juridique et le discours du droit* par Olivier Jouanjan

NOTES

1019

La conformité aux droits fondamentaux des délais de prescription des actions en responsabilité civile, note sous *CEDH 11 mars 2014* par Jean-Sébastien Borghetti

1024

La transmission du sous-cautionnement à la société absorbante: interrogation autour de la date de naissance d'une créance singulière, note sous *Com. 7 janv. 2014* par Nathalie Martial-Braz

1029

Irrecevabilité d'une requête en exonération d'une amende forfaitaire et droit à un recours effectif, note sous *Crim. 25 mars 2014* par Jean-Paul Céré

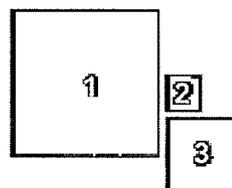
CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

1000

Troisième chambre civile par Anne-Lise Collomp, Agnès Pic, Valérie Georget et Valérie Guillaudier

1010

Chambre commerciale par Anne-Claire Le Bras, Hélène Guillou et Frédéric Arbellot



ENTRETIEN

1032

Pierre-Yves Gautier - L'éventuel exercice électronique du droit par un non-avocat

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom, et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).